

OBSERVATOIRE DES MÉTIERS

SYNTHÈSE DE LA PREMIÈRE ENQUÊTE AUPRÈS DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE DU SPORT

ÉDITORIAL

Obtenir une vue globale des entreprises de la branche professionnelle en matière d'effectifs, de métiers, de formation, d'activité principale, d'âges... tel était l'objectif de cette première enquête conduite par les partenaires sociaux dans le cadre de l'Observatoire des métiers du Sport créé par la Convention collective nationale étendue. Cette première parution de la lettre de la CPNEF Sport vous présente la synthèse des résultats obtenus. D'autres enquêtes seront réalisées régulièrement. Dès 2007, un contrat d'étude prospective (CEP) sera mis en œuvre par accord entre la CPNEF Sport, la Délégation générale de l'Emploi et à la Formation professionnelle, le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative avec le soutien des OPCA : AGEFOS-PME et UNIFORMATION. Nous vous remercions d'avoir consacré du temps à répondre à notre sollicitation et attendons vos réactions.

Jean ROGER
Président

Robert BARON
Vice-Président

L'enquête a été envoyée en mai 2006 aux 14 629 entreprises adhérentes à Uniformation et Agefos PME relevant du champ de la Convention Collective Nationale du Sport. **Le taux de réponse est de 20%** (2 845 entreprises répondantes). La représentativité de l'échantillon des répondants est très bonne au regard des critères de l'effectif salarié et de la répartition régionale.

I. LES ENTREPRISES RÉPONDANTES

PLUS DE 90% DES ENTREPRISES SONT DES ASSOCIATIONS

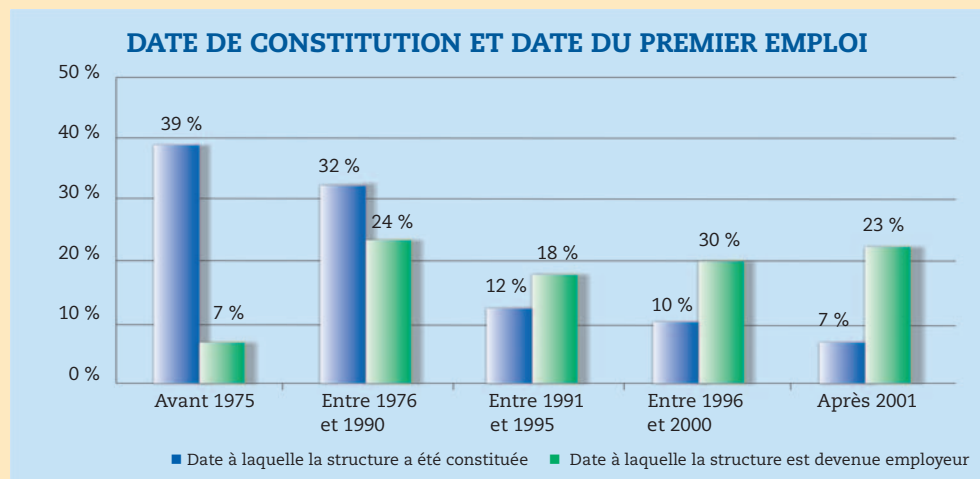
Les structures ont très majoritairement un statut associatif :

- 93% d'associations,
- 5% de SARL (société à responsabilité limitée),
- 1% de SASP (société anonyme de sport professionnel) et SAOS (société anonyme à objet sportif).

71% des structures se sont constituées avant 1990.

31% sont devenues employeurs avant cette date.

La moitié des structures est devenue employeur depuis 1996



L'enquête montre une forte corrélation entre :

- Les structures qui se sont constituées entre 1996 et 2000,
- Les entreprises qui sont devenues employeurs dans cette même période,
- La présence de contrats aidés dans ces entreprises en 2005,
- L'inscription de ces entreprises dans une dynamique de développement de l'emploi.

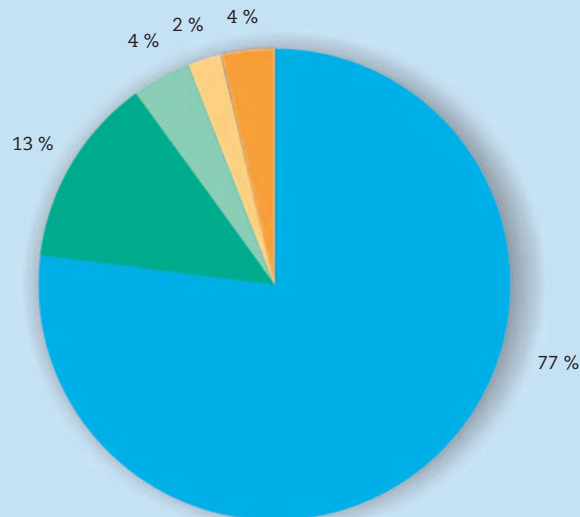
Cela permet de confirmer l'hypothèse que les dispositifs d'emplois aidés ont favorisé l'accès à l'emploi.

PLUS DE SOIXANTE-QUINZE POUR CENT DES ENTREPRISES ONT COMME PRINCIPAL DOMAINE D'ACTIVITÉ L'ORGANISATION, LA GESTION ET L'ENCADREMENT D'ACTIVITÉS SPORTIVES

Les domaines d'activité sont ceux de la Convention Collective Nationale du Sport. 63% des entreprises déclarent avoir au moins 2 domaines d'activités, 40% au moins 3.



DOMAINE PRINCIPAL D'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES



- Organisation, gestion et encadrement d'activités sportives
- Enseignement, formation aux activités sportives et formation professionnelle aux métiers du sport
- Promotion et organisation d'activités sportives
- Gestion d'installations et d'équipements sportifs
- Autres

PRÈS DE 90% DES ENTREPRISES SONT AFFILIÉES À UNE OU PLUSIEURS FÉDÉRATION(S)

Parmi les fédérations d'affiliation citées par les entreprises,

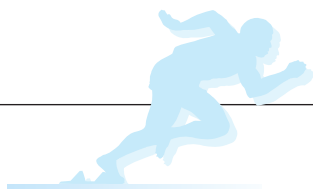
- 61% sont des fédérations unisport olympiques,
- 13% sont des fédérations unisport non olympiques,
- 19% des fédérations multisports : (17% affinitaires, 1% handicapés, 1% scolaires et universitaires),
- 7% de groupements nationaux divers.

Parmi les entreprises affiliées, 92% le sont à une seule fédération, 4% à deux fédérations et 4% à trois fédérations et plus.

Les entreprises qui ne sont pas affiliées à une fédération sont souvent des entreprises privées Sarl ou Eurl (entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée), des gestionnaires d'installations et d'équipements sportifs, des CDOS (comité départemental olympique et sportif) ou des CROS (comité régional olympique et sportif), des groupements d'employeurs.

Les trois-quarts des entreprises pratiquent une seule discipline.

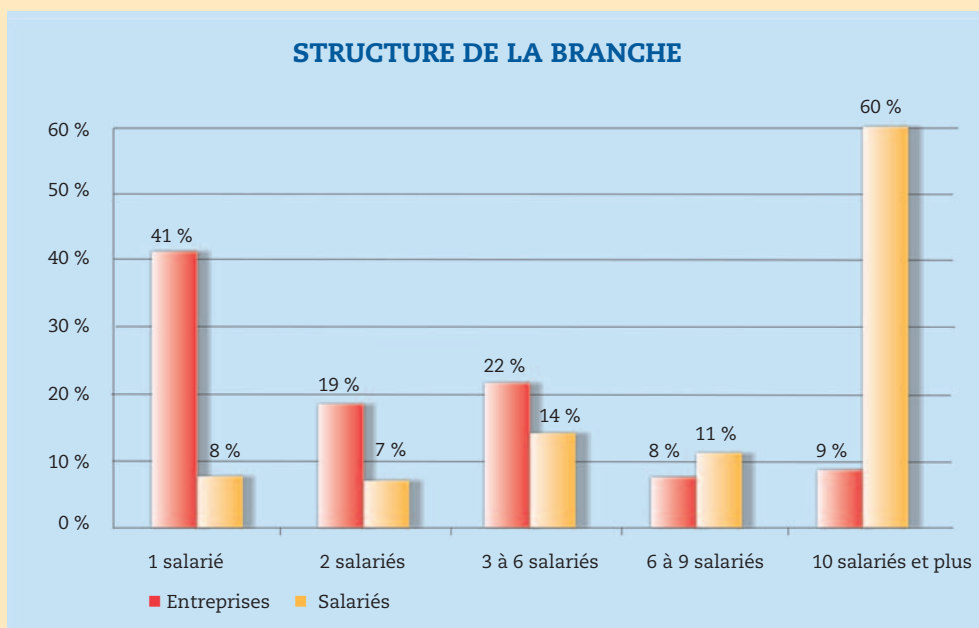
**PRÈS DE 90%
DES ENTREPRISES
SONT AFFILIÉES
À UNE OU
PLUSIEURS
FÉDÉRATION(S)**



II. L'EMPLOI ET SON ÉVOLUTION¹

UNE TRÈS FORTE PRÉSENCE DES ENTREPRISES DE TRÈS PETITE TAILLE

Les entreprises de 1 salarié² représentent 41% des entreprises de la branche et 8% des effectifs salariés. A l'inverse, les entreprises de 10 salariés et plus ne représentent que 9% des entreprises mais regroupent 60% des salariés³.



L'EFFECTIF SALARIÉ TOTAL SE RÉPARTIT ENTRE 58% D'HOMMES ET 42% DE FEMMES

Les entreprises font également intervenir des personnes non salariées par elles (hors bénévoles) :

- 11% font intervenir des mis à disposition,
- 8% des travailleurs indépendants,
- 8% des intervenants salariés par une autre structure (dont profession sport).

LES DEUX TIERS DES SALARIÉS SONT À TEMPS PARTIEL

Le rapport équivalent temps plein (ETP) sur effectif physique est de 1 ETP pour 2,4 salariés.

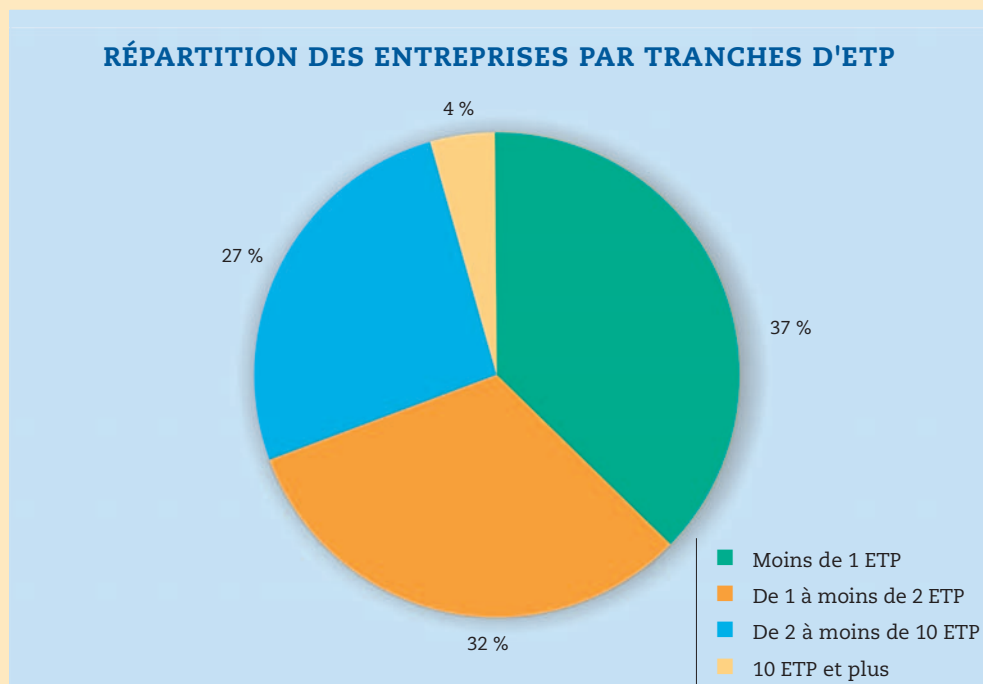


1. Les questions sur l'emploi dans le questionnaire faisaient explicitement référence à la DADS (déclaration annuelle des données sociales) 2005. Il était également précisé que seuls les salariés de l'entreprise étaient pris en compte. Dans l'enquête, chaque entreprise déclare son effectif salarié propre. Or, chaque salarié peut avoir plusieurs employeurs.

2. Les effectifs salariés sont ici des effectifs physiques et non des équivalents temps plein.

3. Légère sur-représentation des entreprises de plus de 10 salariés dans l'enquête.

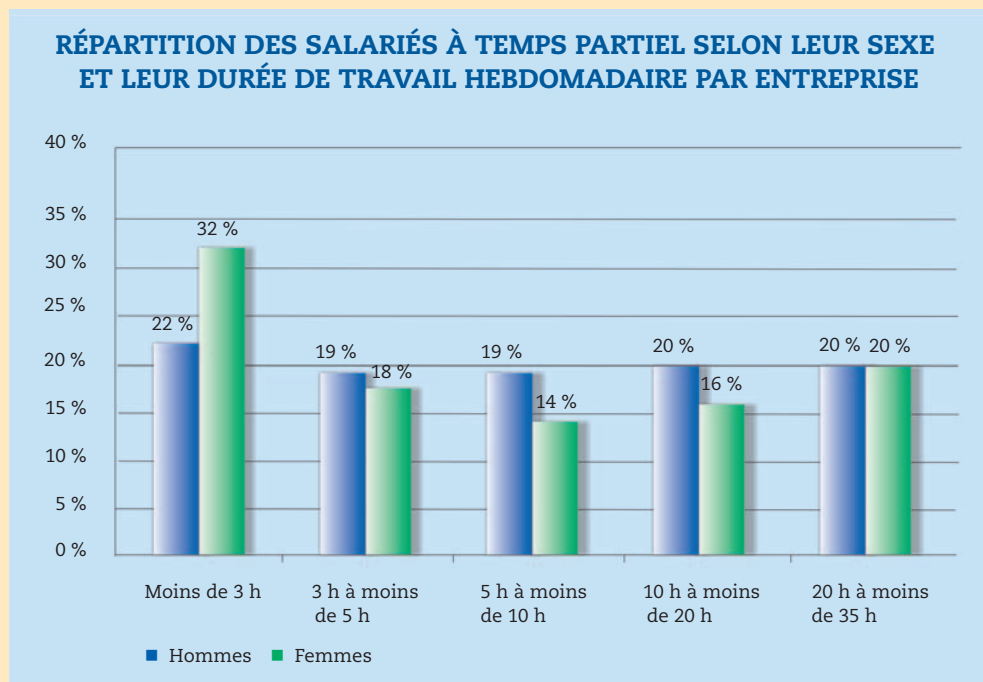
RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR TRANCHES D'ETP



PLUS DU QUART DES SALARIÉS À TEMPS PARTIEL TRAVAILLENT MOINS DE TROIS HEURES PAR SEMAINE⁴

PLUS DU QUART DES SALARIÉS À TEMPS PARTIEL TRAVAILLENT MOINS DE TROIS HEURES PAR SEMAINE

RÉPARTITION DES SALARIÉS À TEMPS PARTIEL SELON LEUR SEXE ET LEUR DURÉE DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE PAR ENTREPRISE

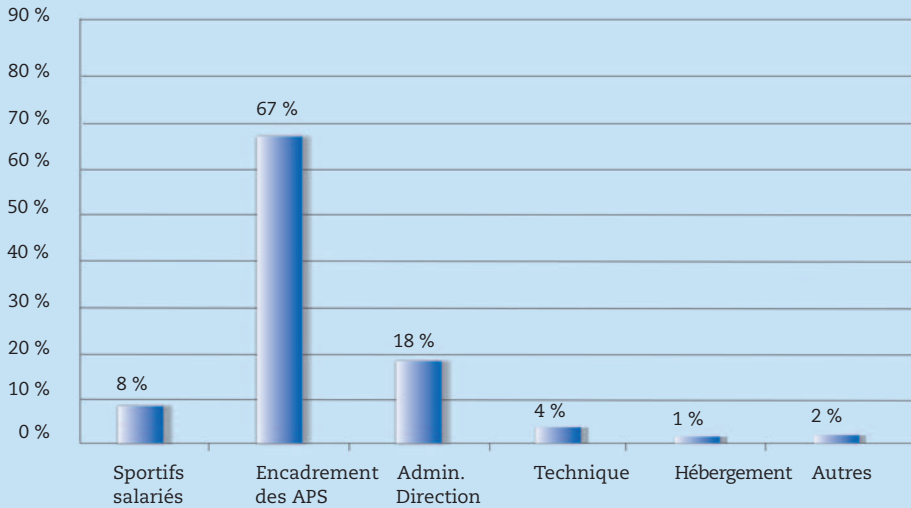


4. Les durées de travail hebdomadaires correspondent à celles travaillées dans une entreprise ; une même personne peut être salariée dans plusieurs entreprises.



LA FAMILLE ENCADREMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (APS) REPRÉSENTE LES DEUX TIERS DES EFFECTIFS

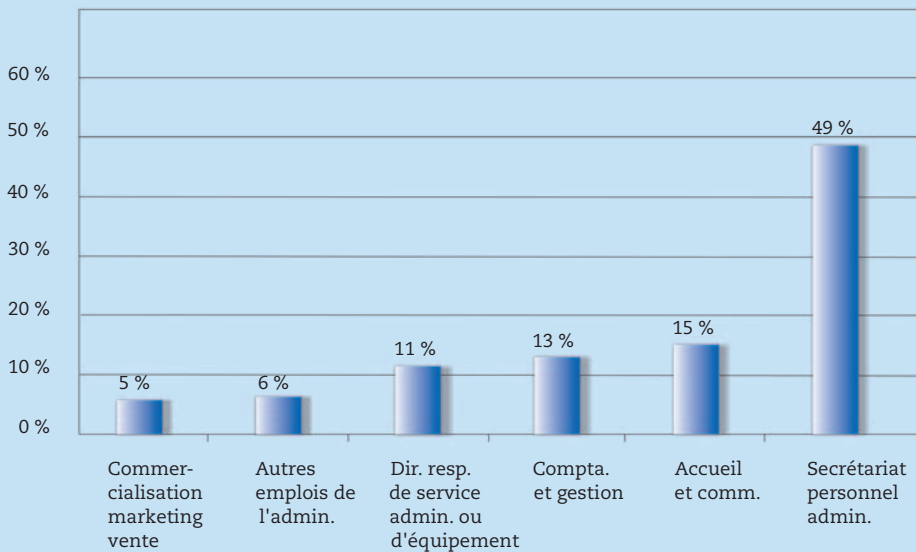
RÉPARTITION DES EFFECTIFS SALARIÉS PAR GRANDES FAMILLES DE MÉTIERS



Plus de 80% des salariés de la famille encadrement des APS (activités physiques et sportives) sont des animateurs ou éducateurs sportifs.

Près de la moitié des salariés de la famille administration-direction sont du personnel administratif ou de secrétariat.

RÉPARTITION PAR MÉTIERS AU SEIN DE LA FAMILLE ADMINISTRATION-DIRECTION



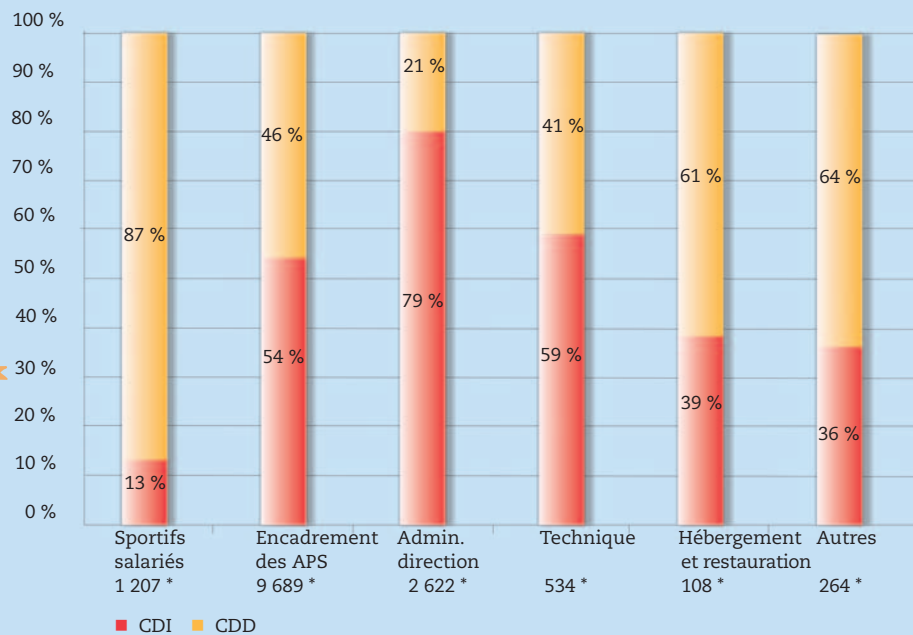
44% DES EFFECTIFS SALARIÉS SONT EN CDD

UNE PYRAMIDE DES ÂGES JEUNE

44% DES EFFECTIFS SALARIÉS SONT EN CDD

Globalement, 56% des effectifs salariés sont en CDI et 44% en CDD. Cette répartition varie selon la famille de métiers.

RÉPARTITION CDI-CDD PAR FAMILLE DE MÉTIERS

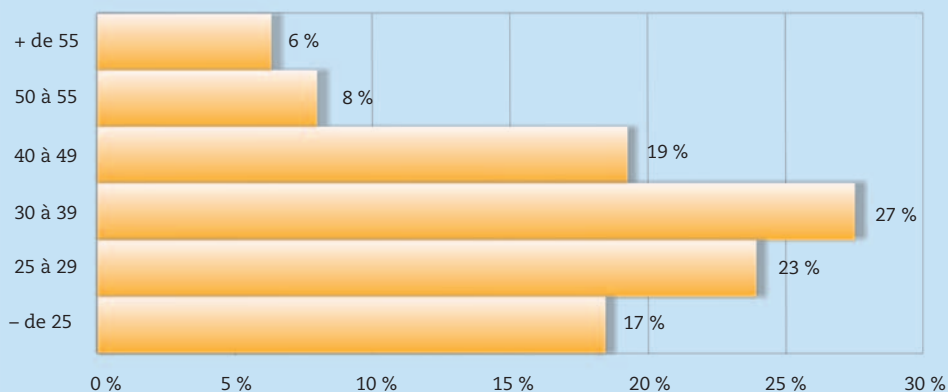


* Le chiffre indiqué correspondant à l'effectif salarié recensé dans l'étude

UNE PYRAMIDE DES ÂGES JEUNE

La pyramide des âges est dominée par la tranche des 30 à 39 ans (27%). 40% des salariés ont moins de 29 ans. Cette répartition varie selon les familles de métiers.

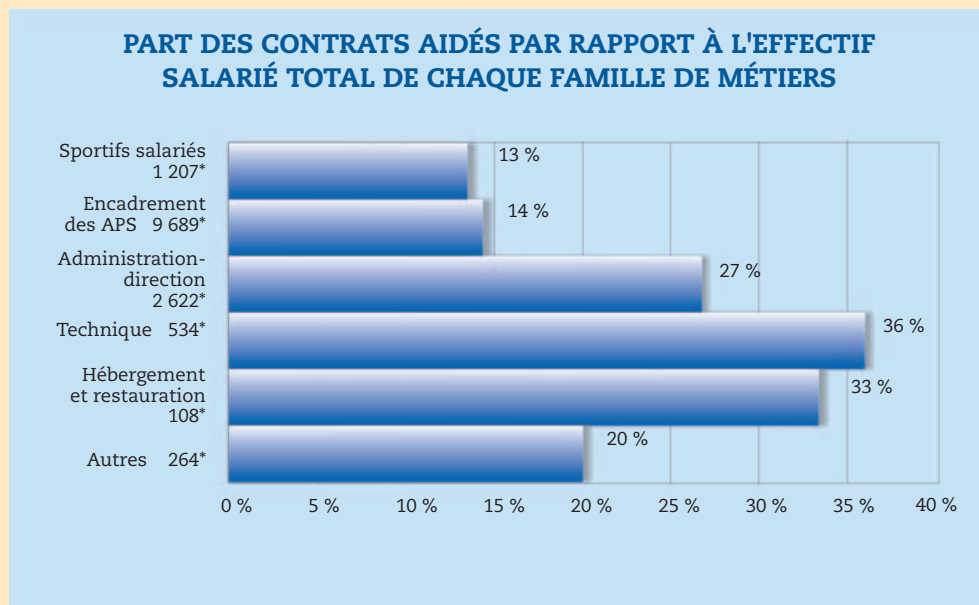
PYRAMIDE DES ÂGES DES EFFECTIFS SALARIÉS



*** EXEMPLE
SUR 9689 SALARIÉS
DE LA FAMILLE APS
14% SONT DES
EMPLOIS AIDÉS.
SOIT 1356
SALARIÉS.**

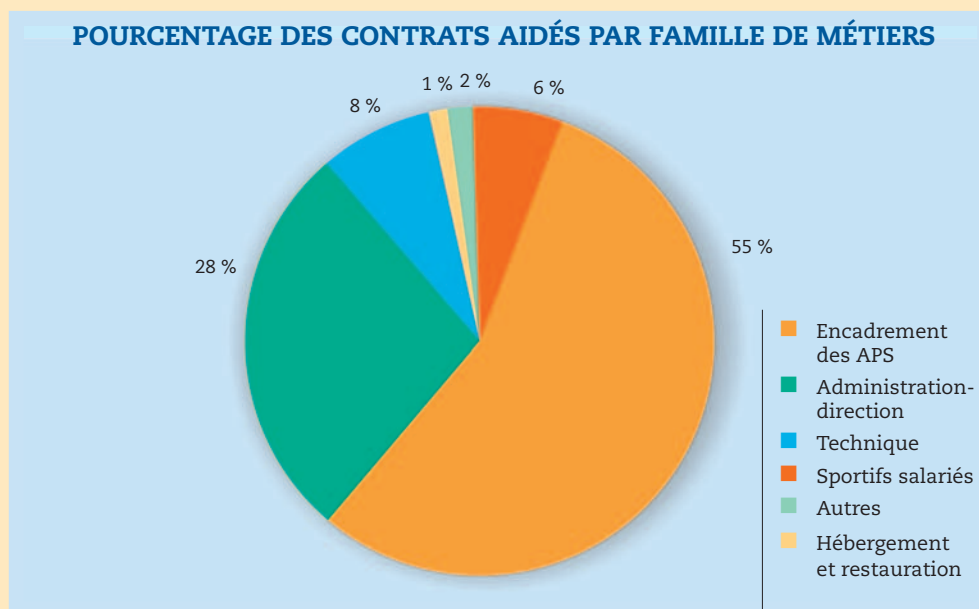
LA MOITIÉ DES ENTREPRISES A DES EMPLOIS AIDÉS EN 2005

En 2005, les emplois aidés représentent toutes familles de métiers confondues 17% des emplois repérés dans l'enquête. Ce pourcentage varie selon la famille de métiers.



Note : le chiffre indiqué à gauche du graphique correspond à l'effectif salarié recensé dans l'étude *

Parmi l'ensemble des contrats aidés recensés, plus de la moitié concerne la famille encadrement des APS, plus du quart la famille administration-direction.



Les emplois jeunes représentent plus de la moitié (53%) de l'ensemble des contrats aidés (9% de l'ensemble des emplois). Parmi les autres contrats aidés figurent en 2005 :

- Les CA (contrat d'avenir) et CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) (15%),
- Les contrats sports emplois (12%),
- Les CES (contrat emploi solidarité) et CEC (contrat emploi consolidé) (8%).

Malgré la fin du dispositif emploi jeune, les trois quarts des répondants déclarent avoir connu globalement une stabilité des emplois aidés dans leur entreprise au cours des deux dernières années, 16% une diminution et 12% une augmentation.



CPNEF Sport

Correspondance : CNEA
88, rue Marcel Bourdarias
94142 Alfortville Cedex

Syndicats de salariés

CFDT

f3c
47-49, av. Simon Bolivar
75019 Paris
Tél. 01 56 41 53 80
Fax 01 56 41 53 90
www.f3c-cfdt.fr
jroger@f3c.cfdt.fr

CFE-CGC

INOVA
59-63, rue du Rocher
75008 Paris
Tél. 01 55 30 13 37
Fax 01 55 30 13 38
inova@cfecgc.fr
www.inova-cfecgc.fr

CFTC

Fédération CSFV-CFTC
251, rue du Fbg Saint-Martin
75010 Paris
Tél. 01 46 07 04 32
Fax 01 40 05 91 10
csfu@csfu.fr

CGT

FERC - USPAOC
Case 544 - 263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 82 44
Fax 01 49 88 07 43
Mail : ferc@cgt.fr

CNES

Confédération Nationale
des Éducateurs sportifs
et Salariés du sport
79, rue du Théâtre 75015 Paris
Tél. 06 88 67 33 45
www.cnes-sport.com

FNASS

Fédération Nationale
des Associations
et des Syndicats Sportifs
32, rue Feydeau 75002 Paris
06 22 80 70 28 - 01 42 21 15 01
franck.leclerc11@wanadoo.fr

CGT-FO

SNEPAT
131, rue Damrémont - 75018 Paris
Tél. 01 53 01 61 34
Fax 01 53 01 61 23
yp@snepat-fo.fr
www.snepat-fo.fr

UNSA

Fédération UNSA - Sport
21, rue Jules Ferry
93177 Bagnole Cedex
Tél. 01 48 18 88 27
Fax 01 48 18 88 91
sport@unsa.org
www.unsasport.org

Syndicats d'employeurs

CNEA

Conseil National des Employeurs
Associatifs
Espace Condorcet
88, rue Marcel Bourdarias
94142 Alfortville Cedex
Tél. 01 41 79 59 59 - Fax 01 41 79 59 60
cnea@cnea-syn.org
www.cnea-syn.org

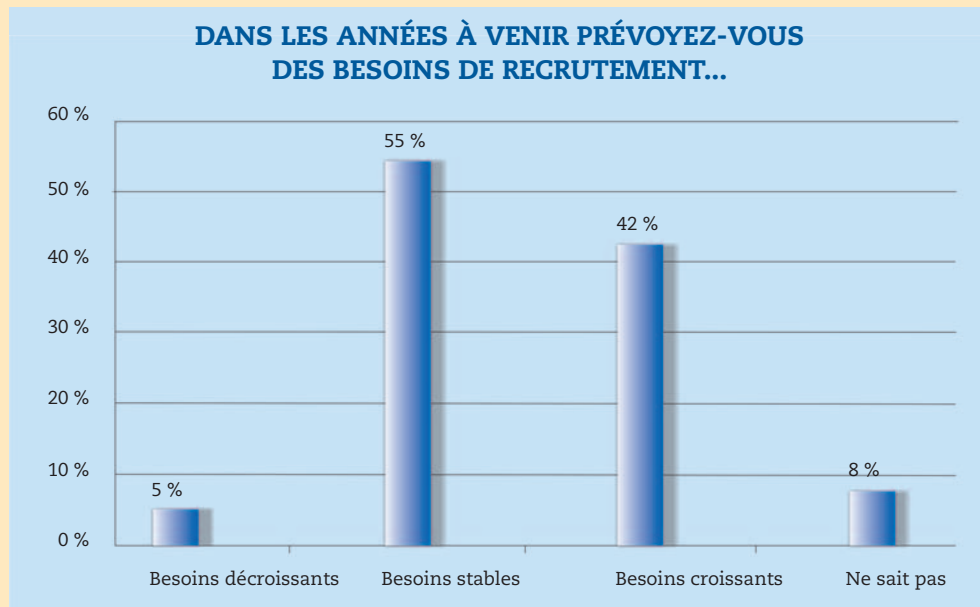
CoSMoS

Conseil social du Mouvement sportif
Maison du sport français
1, avenue Pierre de Coubertin
75640 Paris Cedex 13
Tél. 01 40 78 29 09 - Fax 01 40 78 29 69
cosmos@cnosf.org
www.cosmos.asso.fr

Des effectifs stables

Plus de 80% des entreprises déclarent avoir connu une stabilité de leurs effectifs au cours des 2 dernières années.

DES BESOINS DE RECRUTEMENT CROISSANTS SUR LES ANNÉES À VENIR



Les entreprises disent éprouver actuellement des difficultés à recruter pour le métier d'animateur ou éducateur sportif. Elles mentionnent :

- Le manque de moyens financiers,
- Les difficultés à trouver des personnes ayant la polyvalence requise,
- Les difficultés à trouver des animateurs ou éducateurs sportifs titulaires du BEES (brevet d'Etat d'éducateur sportif),
- Le faible nombre d'heures proposé par l'entreprise aux animateurs ou éducateurs sportifs.

Le métier d'animateur ou éducateur sportif est également le métier qui selon les répondants va le plus fortement évoluer dans leur entreprise.

III. LES DIPLÔMES

86% des salariés de la famille encadrement des APS sont titulaires d'un diplôme dont 48% sont titulaires d'un BEES, 20% d'un brevet fédéral.



L'enquête a été réalisée par le cabinet ITHAQUE avec le concours technique et financier des deux organismes paritaires collecteurs agréés en matière de formation professionnelle AGEFOS-PME et UNIFORMATION.

Directeurs de la publication : **Jean ROGER** et **Robert BARON**
Édité par la CPNEF Sport

Conception graphique et réalisation : Daniel BOUKEZ
Impression :

